

ADAPT BTP



Aide à la Démarche
d'Analyse des Postes
de Travail dans le BTP





Une **démarche opérationnelle de prévention** basée sur l'observation et l'analyse des situations de travail dans l'entreprise :

→ Ports de charges, postures inconfortables, interventions en espace restreint, utilisation de matériel vibrant, bruyant, générant des poussières...



Objectif

Identifier les risques à effets différés dans l'entreprise et former l'encadrement et les opérateurs au repérage et à la maîtrise de ces risques pour que chacun participe efficacement à l'amélioration des conditions de travail.

Méthode

Mener dans l'entreprise **une réflexion organisationnelle collective** (direction, encadrement, opérateurs), pour définir des pistes d'amélioration des conditions de travail et permettre de bâtir un **plan d'action progressif**.



Durée

4 jours environ

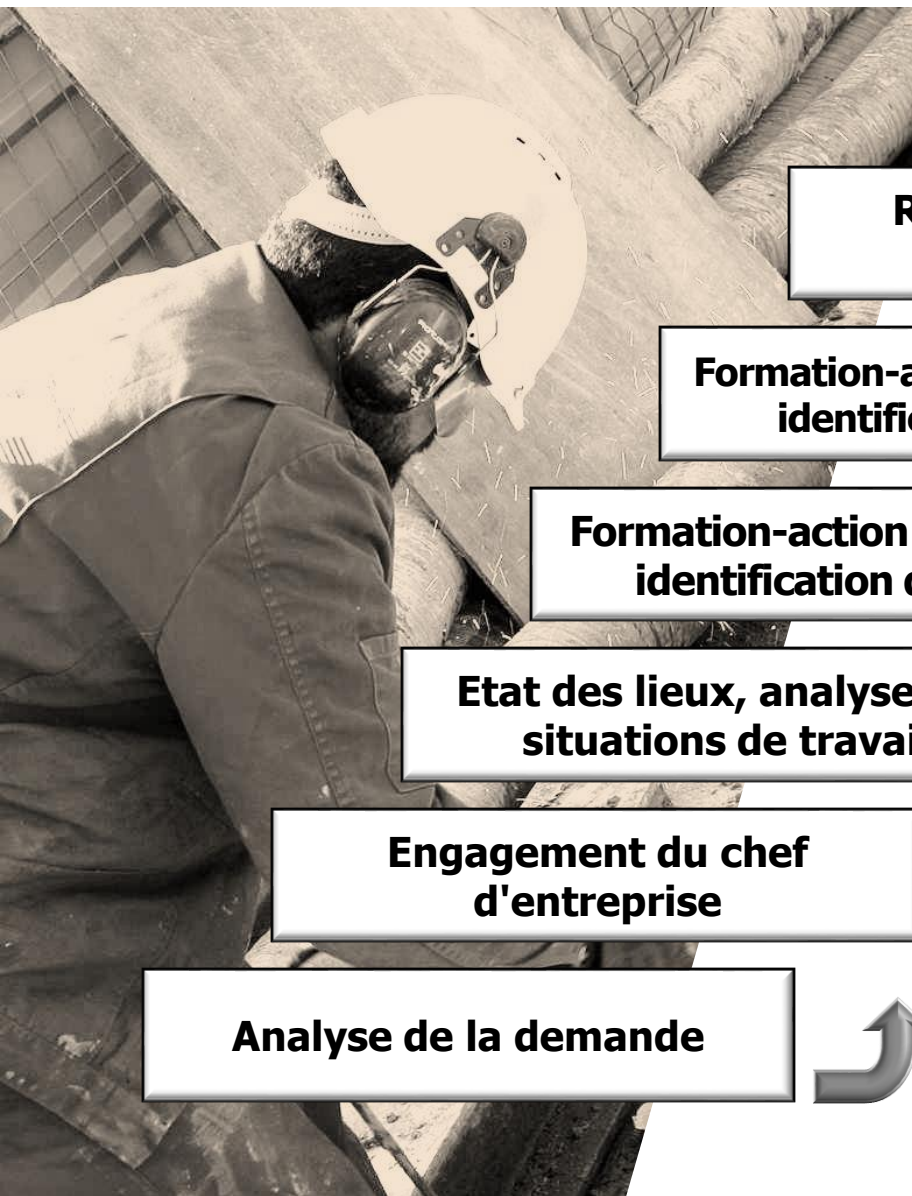
Acteurs

- Le **chef d'entreprise**, accompagné du **formateur PRAP de l'OPPBTP**, identifie les risques à effets différés liés aux situations de travail de son entreprise.
- Les équipes, **encadrement et opérateurs**, sont ensuite formées à l'identification et à la maîtrise de ces risques. Les salariés formés reçoivent un certificat « acteur PRAP ».
- Le **conseiller prévention OPPBTP** prend ensuite le relais pour accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre du plan d'actions.

Un travail de groupe qui favorise l'implication et l'adhésion des équipes.



ADAPT BTP les étapes



Elaboration et suivi du plan d'actions

7

Restitution des pistes d'amélioration

6

Formation-action encadrement, identification de pistes

5

Formation-action opérateurs, identification de pistes

4

Etat des lieux, analyse des situations de travail

3

Engagement du chef d'entreprise

2

Analyse de la demande

1

ADAPT BTP

Une démarche en 7 étapes

**Merci
pour votre attention.**

Plus d'information sur :
www.preventionbtp.fr

